



Communiqué de presse  
Luxembourg, le 29 janvier 2025 – 8h00

## MISE A DISPOSITION DE LA NORME DE CERTIFICATION EXTRA-FINANCIERE ESG 1000®

---

**L'IGSF – International Group for Sustainable Finance, ONG basée à Luxembourg, annonce la mise sur le marché de la norme de certification ESG 1000® (Environnement Social Gouvernance – Indice 1000), dédiée à la gouvernance extra-financière des entreprises et des organisations.**

La publication par l'Organisme de Normalisation [IGSF](#), d'une norme de certification dédiée à la gouvernance extra-financière (historiquement désignée par « système de management RSE »), marque une avancée significative en faveur du développement durable.

La norme certifiable [ESG 1000®](#) se distingue d'une part, par son caractère certifiant dans un environnement international fortement concentré en labélisations, et d'autre part, par son approche singulière de mesure de la performance globale, alignant la performance économique avec les objectifs en matière de gouvernance extra-financière, dans le but de favoriser une croissance durable et une répartition équitable de la valeur créée.

Pour les entreprises et les organisations certifiées ESG 1000®, la certification offre un outil de validation, de valorisation et de consolidation de leurs engagements extra-financiers.

**L'IGSF vise un déploiement de la norme ESG 1000® dans plus de 50 pays d'ici 5 ans, à travers des organismes de certification dûment habilités.**

Dans un contexte réglementaire en pleine mutation, marqué par des transformations structurelles et conjoncturelles profondes, les acteurs économiques ont orienté et engagé la transition de leurs modèles d'affaires. En effet, les enjeux environnementaux inhérents ont accéléré la prise de conscience générale des responsabilités qui incombent aux entreprises et organisations de tout type. Face à ce constat, ESG 1000® s'appuie sur le principe de positionner l'entité dans une vision globale, en tenant compte de ses objectifs en termes de gouvernance extra-financière. L'enjeu est d'impliquer pleinement l'entreprise dans une démarche intégrée, garantissant ainsi un engagement réel et effectif, plutôt que de l'inscrire dans des politiques diffuses ou limitées.

Au regard d'un écosystème international particulièrement hétérogène sur le plan réglementaire, la norme ESG 1000® définit et réunit en son sein, un périmètre et des critères spécifiques d'évaluation, selon une approche standardisée et universelle, qui intègrent les normatifs les plus reconnus au niveau mondial en matière de gouvernance extra-financière, dont les GRI Standards, les normes ESRS (directive Européenne CSRD), l'ISO 26000, l'ISO 14000, les principes du Global Compact, les principes directeurs des Nations unies, etc...

L'objectif est de permettre aux entreprises et organisations, de se prémunir sur le plan extra-financier des risques prévisibles de leurs activités, de s'aligner avec les contraintes réglementaires et de faire valoir à l'ensemble de leurs parties prenantes la fiabilité de leur système de management extra-financier.

### **Démarche d'évaluation et processus de certification à la Norme ESG 1000®**

La Norme ESG 1000® est construite de manière à analyser et comparer un dispositif avec les meilleures pratiques et réglementations en vigueur, listées, regroupées et définies au sein d'un même et unique référentiel. Le processus de certification vise ainsi à s'assurer que le système de management favorise une large diffusion des pratiques de bonne gouvernance extra-financière. Cette diffusion doit s'étendre sur l'ensemble des activités de l'entité, de ses branches, de ses établissements et de ses parties prenantes, dans le but de valider la cohérence entre les objectifs affichés et les comportements observés au sein de cette entité.

La nature standardisée de l'approche de certification permet également d'apporter une homogénéité des processus et une compréhension commune entre toutes les parties prenantes d'une entité, de façon à

véhiculer, par le biais d'éléments tangibles, des garanties en matière de performance globale, incluant à la fois la performance économique et la performance extra-financière.

### **Un outil de communication et de valorisation**

La certification à la norme ESG 1000® apparaît comme un repère et un indice qualité de référence, en matière de conformité extra-financière. La certification contribue directement au processus de valorisation et d'amélioration de l'attractivité d'une structure, en confortant l'intégralité de ses parties prenantes (créanciers, investisseurs, actionnaires, partenaires commerciaux, clients, fournisseurs, etc...), sur la qualité de sa gouvernance extra-financière et sur l'engagement concret de faire évoluer son système vers plus d'effectivité, pour un impact réel.

### **L'IGSF -International Group for Sustainable Finance**

L'IGSF (International Group For Sustainable Finance), est l'organe chargé du développement et de la diffusion de la norme ESG 1000®. C'est une organisation mondiale de normalisation financière et extra-financière, basée au Luxembourg et Présidée par Madame Véronique de La Bachelerie. L'IGSF (International Group For Sustainable Finance) est l'organe chargé du développement et de la diffusion de la norme ESG 1000®. L'IGSF œuvre principalement sur deux volets : d'une part, l'organisation technique des normes de gouvernance financière et extra-financière, en listant par standard les exigences normatives ; et d'autre part, la diffusion des normes et des bonnes pratiques en général. Les thématiques traitées par l'IGSF couvrent notamment les enjeux en matière de lutte contre la criminalité financière, de gouvernance financière et gouvernance extra-financière des entreprises et organisations de tout type.

La norme ESG 1000® est portée au sein de l'IGSF par un Comité Interne dédié à la Gouvernance Extra-Financière des Entreprises. Le comité ESG 1000®, présidé par Monsieur Christian Levesque et secondé par Monsieur Alexandre Rambaud en sa qualité de Vice-Président, est composé de compétences et d'experts internationaux en matière de gouvernance extra-financière (pratiques sociales, éthiques et environnementales).

#### **Veronique de la Bachelerie, Présidente de l'IGSF - International Group For Sustainable Finance**

*« La norme ESG 1000® incarne un engagement profond envers une gestion responsable et durable. Dans un contexte où les attentes des parties prenantes évoluent de manière significative, ESG 1000® fournit un cadre solide pour aligner la performance économique avec des pratiques éthiques et environnementales. C'est un pas décisif vers une gouvernance plus transparente et une création de valeur partagée, essentielle pour bâtir un avenir résilient et équitable. ».*

#### **Christian Levesque, Président de Comité Scientifique ESG 1000®**

*« Ma carrière et mon expérience en tant que Président et chef de délégation de différents comités de Normalisation ISO au nom du gouvernement canadien, me permet d'affirmer que la certification ESG 1000® va bien au-delà d'un simple outil de pilotage. Elle offre aux entreprises une validation concrète de leur engagement en matière de gouvernance extra-financière, tout en renforçant leur crédibilité et en améliorant leurs pratiques et politiques. »*

#### **Alexandre Rambaud, Vice-Président de Comité Scientifique ESG 1000®**

*« Le constat est de plus en plus établi, au niveau international, que la performance des entreprises ne peut plus être comprise sous un seul aspect financier ; la performance globale, regroupant performances financières, sociales et environnementales, doit ainsi s'imposer. La progression de la comptabilité intégrée (articulant informations financières et extra-financières) et en particulier de la normalisation comptable de durabilité est un facteur déterminant pour poser les principes de la démarche de la norme ESG 1000®. »*

### **CONTACT**

**IGSF – International Group for Sustainable Finance** : [press@igsf.org](mailto:press@igsf.org)

**AELIUM - Communication financière** : Solène KENNIS : [skennis@aelium.fr](mailto:skennis@aelium.fr), +33 (0)1.75.77.54.68